

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4819

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Convention 2008 avec l'association Jeunes Ambassadeurs - Subvention**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Madame Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Palaja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galliano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Lai, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4819**

commission principale : développement économique

objet : **Convention 2008 avec l'association Jeunes Ambassadeurs - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La politique Lyon Métropole innovante traduit la volonté de la Communauté urbaine de s'impliquer aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement de l'agglomération. Depuis 2005, cette politique se positionne sur de nouveaux enjeux de développement :

- mise en place d'une gouvernance de site et valorisation de la marque université de Lyon à l'international : soutien au déploiement du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Lyon (Pres),
- mieux connecter l'université de Lyon aux milieux économiques, notamment à travers le développement des pôles de compétitivité,
- favoriser l'émergence de centres de recherche d'envergure européenne, notamment à travers les réseaux thématiques de recherche,
- mettre aux standards internationaux l'offre d'accueil sur les campus.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine soutient des actions d'accueil et d'animation en direction des étudiants et chercheurs étrangers :

- aide à l'installation : soutien au centre de mobilité du Pres,
- animation et fidélisation des chercheurs et étudiants : guide du chercheur étranger, événements, etc.

La Communauté urbaine souhaite soutenir, pour la cinquième année consécutive, le programme jeunes ambassadeurs de Lyon.

L'association Jeunes Ambassadeurs

L'association pour les relations et les études internationales (Arei) a été créée en 1999 à l'initiative de dirigeants d'entreprises aidés par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, pour initier le programme Jeunes Ambassadeurs, en partenariat avec les quatre grandes écoles du pôle économique nord-ouest de Lyon, l'association pour le développement économique de la région lyonnaise (Aderly), l'office de tourisme de Lyon et les transports en commun lyonnais (TCL). En 2005, l'Arei a changé de nom pour une meilleure visibilité en terme de communication. Elle est devenue l'association Jeunes Ambassadeurs.

Le programme Jeunes Ambassadeurs permet aux étudiants étrangers de découvrir le tissu économique et le potentiel scientifique régional, par le biais d'un parrainage avec un cadre ou un dirigeant d'entreprise. En contrepartie, les Jeunes Ambassadeurs font bénéficier aux entreprises lyonnaises de contacts et de réseaux dans leurs pays d'origine.

Depuis la création du programme, 658 étudiants issus de 63 pays ont adhéré au réseau Jeunes Ambassadeurs de Lyon ou de Saint Etienne.

Le bilan de l'action 2007

La promotion 2006-2007 a compté 165 étudiants issus de 40 pays différents, dont 130 lyonnais. 21 grandes écoles et universités et 120 entreprises ont participé à cette 7^e édition du programme.

Les objectifs fixés dans le cadre de la convention 2007 ont été atteints :

- améliorer l'information des participants sur le programme afin d'augmenter le nombre de binômes : la promotion 2007 a compté 165 binômes contre 142 pour l'année 2006, 100 entreprises ont renouvelé leur engagement et 65 nouveaux parrains se sont engagés,
- augmentation de la participation au programme des trois universités lyonnaises : 32 % des inscrits pour l'année 2007 contre 26 % pour l'année 2006,
- mise en place du programme prévisionnel événementiel : 17 visites d'entreprises, 10 découvertes culturelles et cinq grandes manifestations ont été organisées,
- organisation de la soirée de gala et de remise des trophées le 26 avril 2007 à l'Hôtel de ville de Lyon sous la bannière de la démarche marketing d'agglomération Only Lyon, avec la diffusion d'outils de communication expliquant la démarche,
- développer les actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la newsletter économique bimestrielle de la Communauté urbaine au réseau des Jeunes Ambassadeurs,
- renforcement de la contribution au portail économique d'agglomération : communication régulière sur les événements et actualités du programme.

Les objectifs pour la convention 2008

Les objectifs 2008 s'inscrivent dans la continuité du plan d'action 2007 :

- participation de 139 binômes entreprises-étudiants sur Lyon,
- augmentation de la participation au programme des trois universités lyonnaises,
- mise en place du programme prévisionnel événementiel,
- organisation de la soirée de gala et de remise des trophées à l'Hôtel de ville de Lyon avec la création d'un nouveau prix récompensant un projet n'ayant pas reçu de trophée mais réalisé par un jeune ambassadeur,
- développer les actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la newsletter économique bimestrielle de la Communauté urbaine et, à terme, de la newsletter Only Lyon portant sur l'actualité économique et internationale des douze partenaires économiques de la Communauté urbaine,
- rapprochement avec le futur Pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le cadre de sa politique d'accueil international,
- mise en place d'un outil d'inscription en ligne pour les candidats et travail de référencement du site web,
- poursuivre la construction, avec les conseillers du commerce extérieur français, de clubs des jeunes ambassadeurs par pays.

Le budget et plan de financement prévisionnels 2008

Dépenses prévisionnelles	Montant (en €)	Recettes prévisionnelles	Montant (en €)
charges de personnel	74 000	Communauté urbaine	28 500
manifestations-visites	16 500	région Rhône-Alpes	20 000
communication-relations publiques	9 000	conseil général Rhône	12 000

développement site Internet	4 000	chambre de commerce et d'industrie de Lyon	4 000
		ville de Saint Étienne	15 000
frais administratifs	7 500	privé	31 500
total dépenses	111 000	total recettes	111 000

Les prestations en nature de la CCI de Lyon (hébergement, frais généraux, logistique) sont évaluées à 25 500 €, en complément de la subvention figurant au budget ci-dessus.

Les modalités

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'association Jeunes Ambassadeurs à hauteur de 28 500 € pour l'exercice 2008 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 28 500 € à l'association Jeunes Ambassadeurs pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'association Jeunes Ambassadeurs prévoyant les modalités de versement suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception, par la Communauté urbaine, de la demande de versement après notification de la présente convention à l'association et 20 % en décembre 2008 sur compte-rendu financier et présentation d'un bilan des actions menées sur l'année.

3° - La dépense sera imputée au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0860.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,